

1
(N° 94.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1840.

RAPPORT fait au nom de la commission des naturalisations, par
M. Du Bus aîné, sur la demande du sieur H.-J. COLMANT.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête adressée à M. le ministre de la justice, le 22 novembre 1836, Henri-Joseph Colmant, clerc-laïc à Casteau, district de Soignies, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Bavay (France), le 20 juillet 1809, d'un père Français et d'une mère qui était Belge de naissance, il vint en 1814 habiter Casteau avec ses parents qui y sont tous deux décédés; il s'y maria en 1833 avec une Belge, et n'a pas cessé d'y avoir son domicile.

Les renseignements obtenus sur sa conduite politique et privée lui sont des plus favorables.

Le président-rapporteur,

DU BUS AÎNÉ.